



# **APC, Article Processing Charges**

## Table des matières

APC, Article Processing Charges .....	2
OpenAPC .....	8
Transformative Agreements ou Accord transformant.....	9
Subscribe to Open agreements .....	11
Le livre « Book Processing Charges » et les chapitres de livre « Book Chapter Processing Charge » .....	12
Les chercheurs .....	12
Il faut souligner que .....	13
Pour en savoir plus .....	14

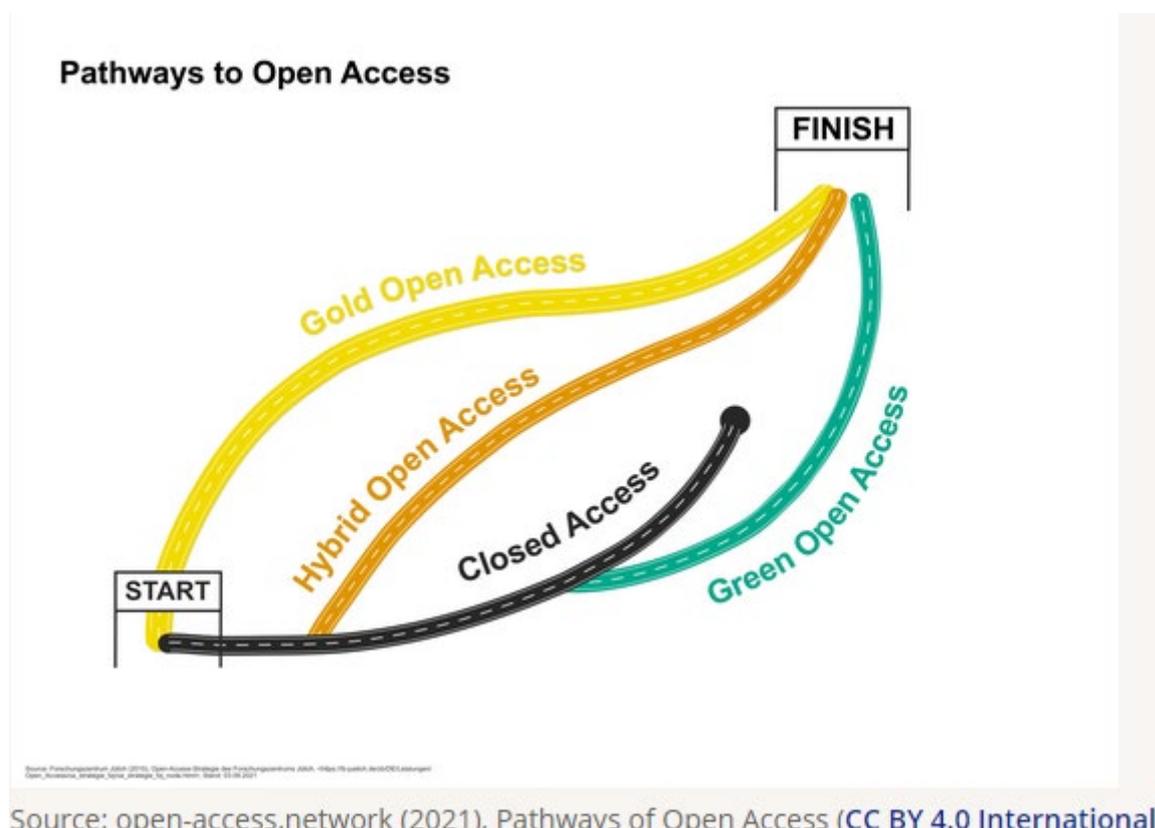


## APC, Article Processing Charges

L' APC, Article Processing Charges, ou « Frais de publication » ou modèle « Auteur Payeur » sont des frais de publication demandés aux auteurs par les éditeurs pour financer la diffusion en open access des articles scientifiques. Ils s'ajoutent aux autres frais de publication qui peuvent être demandés aux auteurs pour la publication d'une illustration en couleurs par exemple ou pour des pages supplémentaires. On ne parle d'APC que si les frais acquittés permettent la publication en libre accès.

Ces frais sont généralement payés par l'institution à laquelle l'auteur est rattaché ou par l'organisme financeur de la recherche.

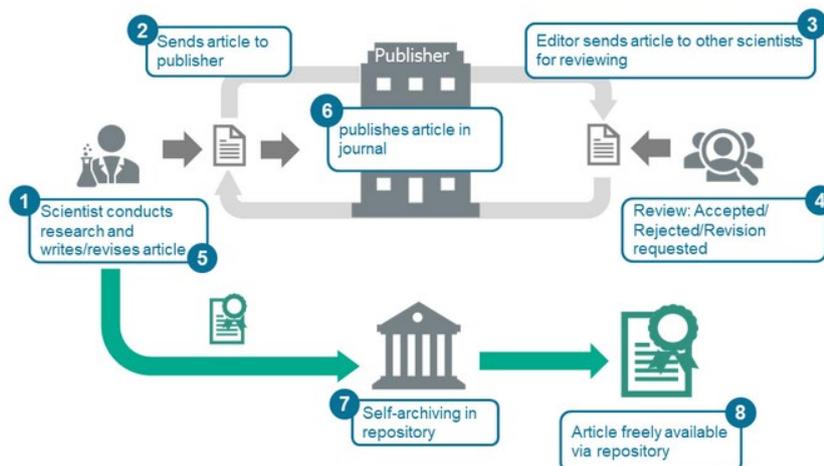
Si on résume la diffusion en open access se fait selon les voies suivantes : voie verte (green open access), voie dorée (gold open access), voie hybride (hybrid open access) et voie diamant (diamond open access), par opposition à l'accès par abonnement payant (closed access) :



**La Voie verte** consiste à déposer une version des travaux publiés dans une archive ouverte ou un répertoire thématique ou

institutionnel. Les chercheurs archivent et diffusent ainsi leurs publications (pdf, post-print ...) dans des archives ouvertes nationales (en France l'archive HAL<sup>1</sup> par exemple), institutionnelles ou thématiques. Le schéma ci-dessous décrit le processus de publication d'un post-print en accès ouvert via la voie verte :

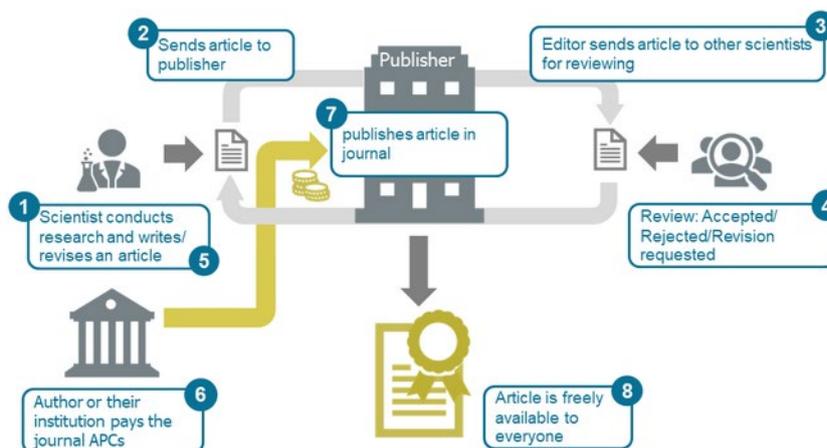
### Scholarly Publishing: Green Open Access (Post-Prints)



Source: Based on Oberländer, Anja (2020). Open Access – Es ist nicht alles Gold, was glänzt. In: Open Science. Von Daten zu Publikationen. Zenodo. <http://doi.org/10.5281/zenodo.4018594>

**La Voie dorée** : Les éditeurs demandent le paiement de frais de publication (APC) aux auteurs pour la publication en accès ouvert de leurs articles :

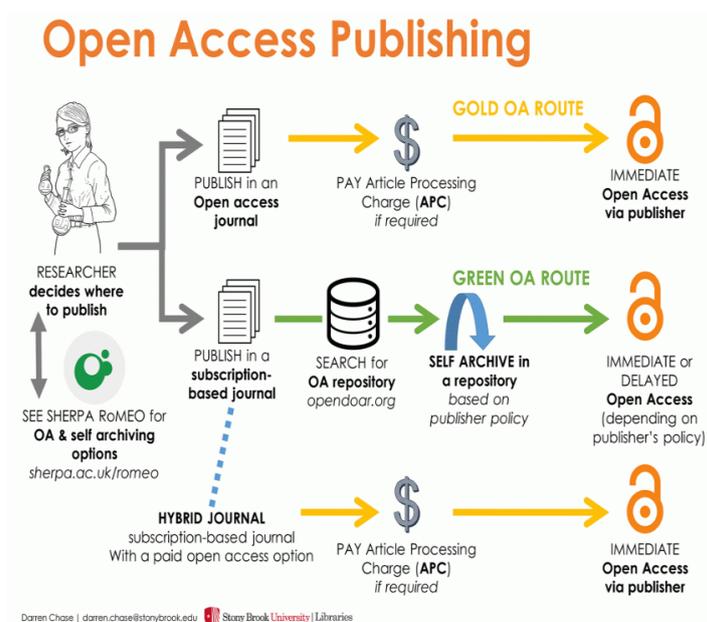
### Scholarly Publishing: Gold Open Access



Source: Based on Oberländer, Anja (2020). Open Access – Es ist nicht alles Gold, was glänzt. In: Open Science. Von Daten zu Publikationen. Zenodo. <http://doi.org/10.5281/zenodo.4018594>

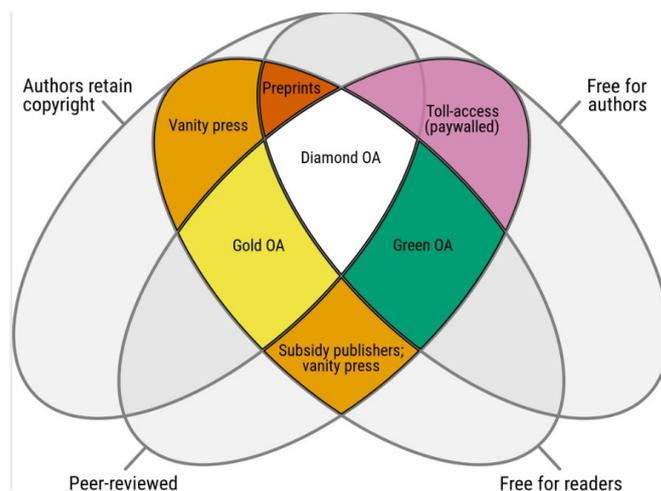
<sup>1</sup> Plateforme en ligne développée en 2001 par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS, destinée au dépôt et à la diffusion d'articles de chercheurs publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Il existe une **voie dorée hybride** : modèle selon lequel les éditeurs publient leurs revues sur abonnement et demandent en parallèle aux auteurs de payer les APC pour que leur article soit publié en accès ouvert. Dans ce cas l'Institution de rattachement du chercheur peut être amenée à payer deux fois : pour permettre l'accès au texte intégral de l'article (en payant l'abonnement) et pour publier cet article en accès ouvert avec l'APC.



Il existe aussi une voie, souvent considérée comme une **variante de la voie dorée, appelée voie diamant ou voie platine**. Elle permet aux scientifiques de publier en accès ouvert et sans frais dans des revues ou plateformes de publication, financées en amont par une université, une organisation à but non lucratif.

La voie diamant est donc gratuite pour les lecteurs et pour les auteurs. De plus, les auteurs qui publient dans des revues suivant ce modèle conservent leurs droits d'auteurs car la voie diamant a recours aux licences de droit d'auteur [Creative Commons](https://creativecommons.org/).



<https://doi.org/10.6084/m9.figshare.21598179>

Les revues ou plateformes appliquant le modèle diamant peuvent être **subventionnées** et/ou générer leurs revenus grâce au modèle **freemium** (service de base, à savoir l'accès au texte de l'article, gratuit et les services complémentaires comme le téléchargement du fichier PDF ou les statistiques sont payants).

Certains organismes financeurs ont mis en place des plateformes selon ce modèle diamant ; c'est le cas de la Commission Européenne et la plateforme [Open Research Europe](#)<sup>2</sup>, lancée officiellement en mars 2021.

Le 2 mars 2022 [Science Europe](#)<sup>3</sup>, la [cOAlition S](#)<sup>4</sup>, [OPERAS](#)<sup>5</sup> et [l'Agence nationale de la recherche \(ANR\)](#) ont dévoilé un [plan d'action](#) en faveur de l'édition diamant afin de soutenir et de déployer un modèle d'édition en accès ouvert équitable et pérenne qui puisse être contrôlé par la communauté scientifique.

Et en 2023 [l'Inist](#)<sup>6</sup> a lancé deux services expérimentaux sur le portail [BibCnrs](#)<sup>7</sup> : l'accès aux données de la recherche et la valorisation des revues publiées sous le modèle Diamant. Dans le catalogue

<sup>2</sup> Plateforme de publication en accès ouvert pour la diffusion des travaux de recherche issus des financements Horizon 2020 puis Horizon Europe dans toutes les disciplines.

<sup>3</sup> Association d'organisations de financement de la recherche

<sup>4</sup>Coalition des organismes de financement de la recherche qui se sont engagés à mettre en œuvre le Plan S qui promeut l'édition scientifique en libre accès.

<sup>5</sup> OPERAS a pour mission de soutenir la communication scientifique ouverte en sciences humaines et sociales (SHS) au sein de l'Espace européen.

<sup>6</sup> L'Institut de l'Information Scientifique et Technique (Inist) est une unité d'appui et de recherche (UAR) du CNRS spécialisée en information scientifique et technique (IST).

<sup>7</sup> Portail multidisciplinaire, développé et géré par l'INIST pour les chercheurs des laboratoires du CNRS

BIBCnrs dans l'onglet « Revue, ouvrage » maintenant il y a un logo bleu en forme de diamant, en complément du logo OA, afin de mieux faire connaître ce modèle d'édition et de mettre en avant les publications qui y recourent.

Existe aussi la **voie « bronze »** : cette voie n'est pas du « full Open Access » : la lecture est en accès ouvert sur les plateformes des éditeurs, mais uniquement après un embargo, un délai qui peut aller jusqu'à 2 ans. Le copyright de l'article reste à l'éditeur.

On constate donc que plusieurs modèles cohabitent pour aboutir à la diffusion en libre-accès des résultats de la recherche, l' APC concerne la voie dorée et la voie hybride.

Les APC demandent un coût à l'article, le montant varie de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. Certains éditeurs proposent des adhésions institutionnelles associées à des remises sur les coûts des APC, d'autres des adhésions individuelles permettant de publier un ou plusieurs articles par an.

Le développement de l'édition électronique, qui concerne la majorité des publications d'articles de journaux et revues, a augmenté la pratique de de l'APC. L'identification de ces frais constitue un enjeu majeur. Les montants sont en croissance très rapide. Le gouvernement français a pris un engagement d'identification et de transparence concernant ces dépenses. Mais il est difficile de recueillir ces données, car les APC souvent sont pris en charge par l'auteur sur ses crédits de recherche ou par le laboratoire et pas directement par l'institution.

Ce modèle comporte nombreux problèmes :

- Les dérives tarifaires pratiquées par certains éditeurs (le distinguo entre financement et profit est décidément flou),
- Les « éditeurs prédateurs »<sup>8</sup>,
- Les surcoûts engendrés par un double paiement des abonnements et des APC : l'accès au texte intégral de

---

<sup>8</sup> <https://coop-ist.cirad.fr/publier-et-diffuser/eviter-les-revues-et-editeurs-predateurs/1-qu-est-ce-qu-une-revue-predatrice-ou-un-editeur-predateur>

l'article est soumis à l'abonnement du bouquet contenant la revue où est publié l'article et le paiement de l'APC pour le même article.



Pour faire face à ces dérives, les institutions doivent définir une politique en matière de prise en charge des APC (par exemple elles peuvent refuser les modèles hybrides, fixer à leurs chercheurs un montant d'APC maximal...) ainsi que créer un service et un budget centralisés dédiés aux APC pour faciliter l'identification des articles concernés et mieux maîtriser les dépenses.

En parallèle elles devraient soutenir davantage les initiatives de type « Souscription », ou le modèle « Freemium », et orienter les presses universitaires de l'établissement vers la diffusion ouverte.



Sur le coût des APC vient de paraître un intéressant dossier : [Retrospective and prospective study of the evolution of APC costs and electronic subscriptions for French institutions](#) :

« Le coût des APC triple sur la période 2013-2020 [...] le niveau de prix pour les revues hybrides s'établit en 2013 à un niveau élevé (2 453 € en moyenne) mais est stable au cours du temps pour atteindre une moyenne de 2 488 € en 2020. Le niveau de prix pour les revues gold s'établit en 2013 à un niveau significativement plus faible avec un APC moyen de 1 395 €. Cependant, il croît très vite pour atteindre 1 745 € en 2020. [...] le coût des APC pour les institutions françaises entre 2013 et 2020 [...] a permis d'estimer à environ 87,5 M€ la dépense d'abonnements aux périodiques en 2020. [...]. Le coût prédit des APC est de 50,6 M€ en 2030, tandis que les dépenses d'abonnement aux périodiques électroniques s'établiraient à 97,5 M€ ; - dans un scénario d'accélération vers le gold open access où la hausse de la part d'articles Gold et la hausse des montants d'APC s'emballent. Le coût prédit des APC s'établit alors à 68,7 M€ en 2030 ; - dans un scénario de hausse du libre accès green et transition du libre accès hybride vers gold. Le coût prédit des APC est alors à 38,5 M€. Enfin, nous avons simulé le plafond en prenant une hypothèse d'école : il s'agit du montant d'APC qui serait payé si tous les articles d'auteurs correspondants affiliés en France étaient publiés dans des revues en libre accès (répartis entre 10% de revues diamant et 90% de revues gold). Le coût prédit s'élève alors à 168,7 M€. »

OpenAPC

Le projet international [OpenAPC](#) recueille et publie une grande partie de données sur les publications APC, dans des rapports et des analyses consacrés aux frais payés pour les articles en libre accès par les universités et les institutions de recherche. OpenAPC est géré par la Bibliothèque de l'université de Bielefeld.



Aujourd'hui le marché de l'édition scientifique, marché qui est à forte connotation non concurrentiel, a été mis en cause pour les

coûts du double dipping, c'est-à-dire le paiement pour la publication d'articles en accès libre dans des revues hybrides, pour le manque de transparence, et pour le paywall c'est à dire l'accessibilité réservée aux organismes abonnés.

Cette dynamique a conduit au développement de différentes formes contractuelles, entre autres les "**accords transformatifs ou transformants**".

### Transformative Agreements ou Accord transformant

Les accords transformants cherchent à trouver un compromis entre la conviction que recherche financée par des fonds publics devrait être immédiatement accessible à tous et les exigences du marché de l'édition.



*The York Magician Transforming a Foot-Boy to a Captain*, The Metropolitan Museum of Art

<https://scholarlykitchen.sspnet.org/2019/04/23/transformative-agreements/>

Les frais d'adhésion aux accords transformatifs comprennent une part pour l'abonnement (read) et une part pour la publication en libre accès (publish), estimée par l'éditeur sur la base des dépenses engagées par les institutions au cours des années

précédentes. L'objectif est d'atteindre 100% des articles publiés en accès libre à la fin de la période contractuelle.

Les accords transformants sont des accords : Read-and-Publish ou Publish-and-Read.

Bien que ces deux concepts soient très similaires, ils offrent des perspectives différentes sur la manière d'aborder les négociations contractuelles :

**Lire** : accès institutionnel ou individuel au contenu d'un abonnement d'un éditeur.

**Publier** : Les frais de traitement des articles (APC) généralement associés au libre accès sont supprimés pour l'institution ou intégrés dans le coût du contrat.



Dans le cadre d'un contrat Read-and-Publish, l'éditeur reçoit un paiement combiné pour la lecture et la publication en un seul contrat. L'accent est donc mis sur l'aspect Lecture. Dans le cadre d'un contrat Publish-and-Read, l'éditeur ne reçoit que le paiement des frais de publication, les frais de lecture étant inclus dans l'accord sans coût supplémentaire ; l'accent est donc davantage mis sur l'aspect Publier.

Ces modèles empêchent d'adopter une position commune face aux éditeurs, vu les différences entre les acteurs de la recherche qui seront divisés entre gros et petits. De plus, une institution peut se désabonner de certains bouquets payants, mais il n'est pas possible aux chercheurs de cesser de publier. Enfin, la majorité des

éditeurs « transformants » ne s'est toujours pas engagée à basculer vers l'accès ouvert intégral d'ici une date précise.



## Subscribe to Open agreements

L'accord "Subscribe to Open" (S2O) est un modèle que certains éditeurs utilisent pour faire passer leurs revues en accès totalement libre pour une année donnée lorsqu'ils reçoivent un nombre suffisant d'abonnements effectués par des bibliothèques.

Lorsqu'une revue fait partie d'un accord S2O, les publications de l'année en cours sont disponibles en libre accès, et tout auteur publiant un article dans les revues incluses verra son travail publié en libre accès sans frais de traitement d'article (APC).

Si l'objectif de souscription de l'éditeur n'est pas atteint pour l'année civile en question, les publications resteront derrière un paywall.



Avec le modèle S2O, les flux de financement, les budgets et les abonnements restent inchangés, ce qui est intéressant pour les bibliothécaires. Toutes les bibliothèques n'ont pas été en mesure de mettre en place un fonds d'accès libre, ainsi elles ont un moyen simple de soutenir un nouveau modèle d'accès libre.<sup>9</sup> Une

<sup>9</sup> <https://sparcopen.org/news/2021/equity-is-at-heart-of-subscribe-to-open-model/>  
<https://scholarlykitchen.sspnet.org/2021/04/20/feasibility-sustainability-and-the-subscribe-to-open-model/>

vingtaine d'éditeurs emploient la formule Subscribe-to-Open, avec un nombre total de revues de 167 en 2023. (Tableau S2O 2023<sup>10</sup>).

## Le livre « Book Processing Charges » et les chapitres de livre « Book Chapter Processing Charge »

Les book processing charges ou BPC, qu'on pourrait traduire en français par « frais de publication », sont les frais facturés par l'éditeur à l'auteur ou son institution pour que la monographie soit publiée en mode ouvert sur le site de l'éditeur.

Les frais de traitement d'un livre ou d'un chapitre (BPC/CPC) englobent tous les coûts de commande, de révision et de correction d'épreuves, de production, de diffusion et de promotion des travaux de nos auteurs, y compris l'hébergement et l'indexation en ligne.

Il s'agit des frais de publication pour qu'une monographie (livre, acte de colloque ou conférence) soit publiée en accès ouvert. Les book processing charges ou BPC sont les frais facturés par l'éditeur à l'auteur ou son institution pour que la monographie soit publiée en mode ouvert sur le site de l'éditeur.

La version imprimée de l'ouvrage, quand elle existe, fait généralement l'objet d'une commercialisation spécifique payante.

## Les chercheurs

Dans ce contexte, les chercheurs ont un rôle important à jouer, en étant vigilants sur plusieurs points. Pour toute publication, il faudrait qu'ils privilégient les titres des revues qui mènent une politique d'open access, encore mieux les revues intégralement en open access. De plus, il est essentiel d'éviter les éditeurs prédateurs.

Il est utile de s'adresser au service de l'information scientifiques et technique (ST) de l'institution ou à la bibliothèque pour s'informer sur la légitimité du montant APC demandé et pour savoir si

---

<sup>10</sup> <https://docs.google.com/document/d/1Me7X0HtV4n4Q-KWlu7HxORMGg8aWfC6mSGo8hRvIF5k/edit?pli=1>

l'établissement bénéficie d'une remise ou d'une prise en charge des APC.

Le chercheur peut aussi avoir tout intérêt à demander à l'éditeur d'indiquer sur la facture le montant total des APC qui le concerne. Et parallèlement, il est fortement conseillé de toujours déposer son article dans une archive ouverte.

### Il faut souligner que

- Les APC peuvent être OPTIONNELS (dans ce cas seuls les articles APC seront en accès libre) ou OBLIGATOIRES (pour les revues intégralement en accès libre).
- Les frais liés à la publication d'un article (figures en couleur ou pages supplémentaires...) s'ajoutent aux APC.
- Il est déconseillé de payer un APC dans une revue hybride (une revue hybride est financée deux fois : par le prix de l'abonnement et par celui des APC, pour les mêmes articles).
- Il est essentiel avant de publier de se rapprocher de la bibliothèque ou du service IST de sa tutelle pour demander si l'institution a souscrit ou non des licences d'accords transformants, modèle qui vise à transférer le budget des abonnements vers un financement de la publication en amont, pour que les articles soient publiés nativement en open access, et donc accessibles librement immédiatement. Ce n'est plus l'auteur qui paie individuellement pour publier en open access mais l'institution qui substitue au coût de ses abonnements le paiement d'une enveloppe globale pour que ses chercheurs publient gratuitement en open access dans les revues de l'éditeur. Et si la bibliothèque a adhéré à un accord "Subscribe to Open", qui permet l'accès ouvert aux publications de l'année en cours sans APC.
- Les APC des revues hybrides ne sont pas pris en charge par les financeurs comme la [Commission européenne pour le programme-cadre Horizon Europe](#), ou l'[ANR](#), ni aucun des financeurs de la recherche regroupés au sein de la [cOAlition S](#) et signataires du [Plan S](#). Selon le programme de financement de la Commission européenne pour la recherche et l'innovation les bénéficiaires des projets

financés doivent assurer le libre accès en ligne de leurs travaux.

- Il faut penser aux modèles alternatifs tels que les épi-revues avec Episciences.org, ou les revues ouvertes.
- Il est important également de se rapprocher des presses universitaires de son institution.
- Il faut faire attention au fait que le montant des APC est très variable d'une revue à l'autre et d'un éditeur à l'autre.
- Si un chercheur est coauteur il faut qu'il demande que dans la facture soit bien indiqué le montant total des APC et le montant de la quote-part de chaque auteur.
- Il faut s'informer et appliquer les [Licences creatives commons](#)<sup>11</sup>

Il faut aussi à demander si son institution est liée à une agence d'attribution de [DOIs](#)<sup>12</sup> (Digital Object Identifier) le code alphanumérique associé à un objet numériques (articles, données de la recherche, ...) de manière permanente (par exemple [Crossref](#)<sup>13</sup>, [Datacite](#)<sup>14</sup>). Cela vous permettra de publier votre pre ou post-print avec ce code.

### Pour en savoir plus

<https://www.intact-project.org/imprint/>

[https://scienceouverte.unistra.fr/websites/science-ouverte/science\\_ouverte/fichiers/COUPERIN\\_Guide\\_gerer\\_APC\\_v2-unistra.pdf](https://scienceouverte.unistra.fr/websites/science-ouverte/science_ouverte/fichiers/COUPERIN_Guide_gerer_APC_v2-unistra.pdf)

<https://scholarlykitchen.sspnet.org/2019/04/23/transformational-agreements/>

<sup>11</sup> <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr-FR>

<sup>12</sup> <https://archibibscdf.hypotheses.org/7340>

<sup>13</sup> Organisation à but non lucratif de droit américain jouant le rôle d'agence d'enregistrement et de registre des Digital Object Identifier (identifiant d'objet numérique)

<sup>14</sup> Consortium international de bibliothèques et services spécialisés dans les sciences de l'information, qui attribue des DOI aux ressources numériques (articles, données de la recherche ...)

<https://www.ouvrirlascience.fr/contracting-in-the-age-of-open-access-publishing-a-systematic-analysis-of-transformative-agreements/>

<https://crln.acrl.org/index.php/crlnews/article/view/25032/32927>

[Antoine Blanchard, Diane Thierry, Maurits van der Graaf. Retrospective and prospective study of the evolution of APC costs and electronic subscriptions for French institutions. Comité pour la science ouverte. 2022. <hal-03909068>](#)

<https://open-access.network/en/information/glossary#c6241>

<https://open-access.network/en/information/open-access-primers/green-and-gold>

<https://scholarlykitchen.sspnet.org/2019/04/23/transformative-agreements/>

<https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/publication-dun-plan-daction-en-faveur-du-modele-dedition-scientifique-en-acces-ouvert-diamant-d/>

<https://bib.cnrs.fr/category/actus/>